

Mobilité : les Cyclofficines inventent la « vélonomie »

Lutte contre le réchauffement climatique oblige, les alternatives à la voiture individuelle se développent. En région parisienne les Cyclofficines tentent de développer l'autonomie des cyclistes : la vélonomie

Ce que les spécialistes appellent les « mobilités décarbonées » (entendez le vélo ou la marche...), est devenu depuis quelques années une réponse aux besoins de mobilité tout en prenant en compte leurs conséquences écologiques.

Réemploi

Parmi ces initiatives, les Cyclofficines (ciclofficina, atelier-vélo en italien) qui comptent trois implantations (à Ivry, Pantin et dans le 20^e arrondissement de Paris), organisent depuis 2010 des ateliers de recyclage et d'auto-réparation ou des formations à l'entretien et au réemploi de vélos. Dans ces ateliers de proximité, les usagers peuvent se former en mécanique et apprendre à prendre soin de leur monture. Une adhésion, variable selon les moyens financiers de l'adhérent avec une option adhésion familiale à 35 €, est nécessaire. Les cyclofficines disposent aussi d'un atelier mobile sur remorque qui leur permet des interventions dans les écoles ou les entreprises ou une « vélo-école » pour des adultes qui n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre à monter à bicyclette.

Projet social

En confectionnant de nouveaux vélos ou en recyclant des pièces détachées à partir de vélos récupérés en déchetterie, les cyclofficines permettent à une popula-



© P. opvoto/Fotolia.com

tion peu fortunée d'acquérir ou de réparer un vélo à moindre coût : « Le faible montant de nos prestations et de nos ventes est une réponse engagée aux difficultés financières rencontrées par les collectivités et les citoyens ». Ateliers de rue, bourses aux vélos, animations pour les enfants enrichissent la vie des quartiers avec le souci d'agir là où les besoins sont les plus pressants : « Les Cyclofficines ont vocation à s'installer plus particulièrement dans les quartiers les plus

denses, là où l'offre de mobilité est parfois trop faible ». Avec l'aide de la région et de l'Ademe, elles interviennent également pour la mise en place de plans de déplacements d'entreprise ou d'administration (PDE ou PDA).

Vélorution planétaire

Les Cyclofficines parisiennes font partie d'un réseau national qui rassemble plus de soixante-dix ateliers-vélo en France : L'Heureux cyclage. Leur conviction : « La ville serait plus belle à vélo ! ». De son côté, le collectif Vélorution implanté dans une trentaine de villes porte un message carrément politique. À l'occasion de la COP 21 il appelait à une « vélorution planétaire » en proclamant : « L'état d'urgence est climatique ». Les associatifs des ateliers-vélo en sont convaincus. Comme le dit L'Heureux cyclage, « le réemploi et l'usage d'un mode de transport respectueux de la vie et de l'environnement représentent une solution concrète au réchauffement climatique. » ■

Sophie Weiler

INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO

Pour favoriser l'usage du vélo, la loi sur la transition énergétique a instauré l'indemnité kilométrique vélo (IKV) sur les trajets domicile-travail. Ce dispositif devra néanmoins attendre la parution du décret d'application au Journal officiel pour entrer en vigueur. Limitée à la prise en charge des frais réellement engagés par le salarié et bornée à 200 euros par an, cette indemnisation est facultative pour l'association employeur. Elle serait exonérée de cotisations sociales et de contribution sociale généralisée.

En savoir plus

Les Cyclofficines : cyclocoop.org

Les ateliers Vélorution : velorution.org

L'Heureux Cyclage : www.heureux-cyclage.org